
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 JUL 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00820 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option: Allemand, session 2021.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION: ALLEMAND

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	YAMEOGO BOURBILA	112752A	2102_2516_2144_4403	31/12/78
2°	DEMBELE MOUSSA	228814S	2113_0416_2143_8627	16/11/84
3°	YE KOROTIMI	119469M	2111_2516_2137_3959	26/01/81
4°	SAWADOGO KONWINDSIDA NESTOR	112751U	2111_1916_2110_1058	26/02/81
5°	SOMA TÂMANAHALI	116194P	2120_1916_2135_8203	25/12/77
5°	SAMPEBGO HAMIDOU	218563S	2109_1916_2125_4954	13/03/84
7°	ZONGO PINGDWINDÉ LAURENT	202584V	2116_2616_2124_6736	10/08/83
8°	ZONGO ZOUPOKO AMANDINE	222240M	2126_2616_2128_0856	31/12/81
9°	RAMDE BANGUEBA	218559C	2102_1816_2157_3237	31/12/84

Arrêté la présente liste à 9 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général




Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon